

CONSIGNES DE PRÉSENTATION DES TEXTES

1. Références des ouvrages cités exploités dans le corps de l'article

Consignes de présentation :

Type de publication / de source	Référence dans le texte
Publication d'un seul auteur : référence à l'ensemble de l'ouvrage	(Sapiro 2019)
Publication d'un seul auteur : référence à une (des) page(s) concrète(s)	(Sapiro 2019 : 20)
Référence à plusieurs ouvrages du même auteur	(Sapiro 2019, 2022a, 2022b)
Référence à plusieurs ouvrages d'auteurs différents	(Kurzowa 1974 ; Sobolewski 1999)
Référence à un ouvrage non daté	(Zajac s.d.)
Publication de deux auteurs	(Ducrot, Todorov 1972 : 14-15)
Publication de trois auteurs ou plus	(Smuk <i>et al.</i> 2023)
Monographie collective ou autre ouvrage collectif :	(Bartmiński 1993)
Chapitre de monographie ou autre ouvrage collectif :	(Burgelin 1997)
Publication à caractère non scientifique (ex. article de presse)	(Dubois 2007)
Publication sans auteur(s) spécifié(s) : indiquer les 2 ou 3 premiers mots du titre	(<i>Dictionnaire micro</i> 2008)
Document sans auteur et date spécifiés	(« Qu'est-ce que... » s.d.)
Publication émanant d'une institution : - première citation - citations suivantes	(Centre national de la littérature pour la jeunesse [CNLJ] 2013) (CNLJ 2013)
Document institutionnel dont le titre est connu sous forme d'acronyme : - première citation - citations suivantes	(Conseil de l'Europe [CECR] 2000) (CECR 2000)
Dictionnaire, base de données ou catalogue en ligne : - première citation - citations suivantes	(Trésor de la langue française informatisé [TLFi]) (TLFi)
Bibliothèque numérique :	(Gallica)

Pour la présentation complète des entrées bibliographiques, voir la section *Bibliographie*.

2. Bibliographie

La bibliographie est censée ne contenir que les ouvrages exploités pour rédiger l'article. Elle est présentée par ordre alphabétique, après le corps de l'article et avant le résumé.

Les publications d'un même auteur sont classées par ordre décroissant de leurs dates, et si plusieurs ouvrages ont été publiés la même année, par ordre alphabétique des titres (la date est donc suivie du premier titre par ordre alphabétique).

En cas d'absence de nom d'auteur, le premier élément de l'entrée bibliographique est le titre.

En cas d'absence de date d'édition, utiliser l'abréviation (s.d.) entre parenthèses. Cette consigne ne s'applique pas aux dictionnaires, bases de données ou catalogues en ligne ni aux bibliothèques numériques.

Ne pas indiquer de noms de collections dans les entrées bibliographiques.

Utiliser uniquement des chiffres arabes (par ex., dans les numéros des revues ou pour les éditions).

a) monographie (forme imprimée ou numérique)

Esmein-Sarrazin C. (2008). *L'Essor du roman. Discours théorique et constitution d'un genre littéraire au XVII^e siècle*. Paris : Champion.

Ducrot O., Todorov T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.

Smuk M., Grabowska M., Sowa M. (2023). *Studia filologiczne w Polsce z perspektywy studenta*. Kraków : Universitas.

Lorsqu'il y a plus de trois noms d'auteurs :

Andrieux-Reix N. *et al.* (2000). *Petit traité de langue française médiévale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Ouvrage collectif, indication du directeur du volume :

Bartmiński J. (dir.) (1993). *Współczesny język polski*. Wrocław : Wiedza o Kulturze.

En cas de réédition, indiquer éventuellement la date de la première édition (si l'information est pertinente) :

Callier O. (1923 [1906]). *Dictionnaire de poche français-polonais et polonais-français*. 5^e éd. Leipzig : Otto Holtze's Nachfolger.

Indication du traducteur :

Lévi-Strauss C. (1960). *Smutek tropików*. Trad. A. Steinsberg. Warszawa : Państwowy Instytut Wydawniczy.

Publication en ligne :

Tryuk M. (2014). *Ty nic nie mów, ja będę tłumaczył. O etyce w tłumaczeniu ustnym*. Warszawa : Wydaw. Naukowe Instytutu Kulturologii i Lingwistyki Antropocentrycznej Uniw. Warszawskiego, URL : <https://portal.uw.edu.pl/documents/7732735/0/SN+13.+Ma%C5%82gorzta+Tryuk+-+Ty+nic+nie+m%C3%B3w.+Ja+bed%C4%99%20t%C5%82umaczy%C5%82.pdf> (consulté le 1/03/2024).

Publication émanant d'une institution :

Centre national de la littérature pour la jeunesse [CNLJ] (2013). *Escales en littérature de jeunesse*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie.

Conseil de l'Europe [CECR] (2000). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Didier.

Publication sans auteur(s) spécifié(s) :

Dictionnaire micro (2008). Paris : Larousse.

b) article de revue scientifique (en version imprimée ou numérique)

Kurzowa Z. (1974). « Stylizacja językowa w *Senniku współczesnym* Tadeusza Konwickiego », *Prace Filologiczne* 25, 495-501.

Sarfati G.-E. (2000). « Le statut lexicographique du nom propre : remarques méthodologiques et linguistiques », *Mots* 63, 105-124.

Pour les articles accessibles sur internet, indiquer l'identifiant DOI (sans date de consultation), et en cas d'absence de cet identifiant, l'URL d'accès (avec date de consultation). Merci de supprimer les hyperliens.

Perrin P. (2023). « Étudier l'album sériel : une contribution collective à une théorie critique de l'album pour enfants », *Strenæ* 22, DOI : <https://doi.org/10.4000/strenae.9949>.

Rybicka E. (2015). « Wschód wyobrażony. Wokół najnowszej prozy Andrzeja Stasiuka », *Przegląd Humanistyczny* 59(4), 95-104, URL : <https://przegladhumanistyczny.pl/resources/html/article/details?id=144650> (consulté le 1/03/2024).

Sapiro G. (2019). « Quels facteurs favorisent la traduction des livres de sciences humaines ? », *Palimpsestes* 33, 19-42, DOI : <https://doi.org/10.4000/palimpsestes.3827>.

Sapiro G. (2022). « Literature festivals : a new authority in the transnational literary field », *Journal of World Literature* 7(3), 303-331, DOI : <https://doi.org/10.1163/24056480-00703002>.

Pour un numéro de revue complet ou une partie de celui-ci :

Mourlhon-Dallies F., Sowa M. (dir.) (2023). L'enseignement des langues de spécialité à l'heure de la globalisation [titre du numéro], *Neofilolog* 61(2).

Cyfryzacja edukacji językowej [dossier] (2023), *Języki obce w szkole* 4, 5-77.

c) chapitre de monographie collective ou d'autre ouvrage collectif

Burgelin C. (1997). « Roman historique », [dans :] *Dictionnaire des genres et notions littéraires*. Paris : Albin Michel, 662-663.

Lerot J. (2000). « La sémantique du discours. Essai de clarification terminologique », [dans :] C. de Schaetzen (dir.), *Des Termes et des Choses. Questions de terminologie*. Paris : La Maison du Dictionnaire, 13-42.

Sapiro G. (2022). « La traduction des ouvrages de sciences humaines et sociales : conditions et obstacles », [dans :] N. Bond, P. Bossier, D. Louda (dir.), *La traduction dans une société interculturelle*. Paris : Hermann, 67-85.

d) publications à caractère non scientifique (ex. article de presse)

Clément C. (2008, mai). « La grande aventure de l'esprit », *Le Magazine Littéraire* 475, 60-64.

Dubois J. (2007, 15 juin). « Entretien avec M. X », *Le Point*, 14-15.

Sobolewski T. (1999, 17-18 octobre). « Balkon Konwickiego », *Gazeta Wyborcza* 8.

Brethes R. (2023, septembre-novembre). « Une histoire de la France et du monde en 40 albums », *Le Point*, BD Astérix [dossier hors-série] 1, 6-11.

Rey A. (2014, janvier-mars). « De la pluralité des langues », *Pour la science* 82, L'évolution des langues. Quel avenir ? [dossier hors-série], 4-6.

Weill N. (2024, 31 janvier). « *Le Banquet des Empouses : Olga Tokarczuk mène le bal des succubes et des pulmonaires* », *Le Monde*, URL : https://www.lemonde.fr/livres/article/2024/01/31/le-banquet-des-empouses-olga-tokarczuk-mene-le-bal-des-succubes-et-des-pulmonaires_6214076_3260.html (consulté le 1/03/2024).

e) documents publiés sur internet (textes de blogs, de sites web, de réseaux sociaux, etc.)

Béguinel R. (2023, 8 janvier). « Crise dans l'édition : pourquoi le prix des livres augmente », Je suis auteur, URL : <https://www.jesuisauteur.com/blog/crise-edition-prix-livres-augmentation> (consulté le 1/03/2024).

Petre D. (2024, 25 janvier). « Éva Offredo : moins de livres, mais encore plus beaux », Ricochet, URL : <https://www.ricochet-jeunes.org/articles/eva-offredo-moins-de-livres-mais-encore-plus-beaux-0> (consulté le 1/03/2024).

« Pratiques de la lecture en France : les résultats du baromètre 2023 » (2023, 21 avril), Vie publique, URL : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/289051-les-evolutions-des-pratiques-de-lecture-en-2023> (consulté le 1/03/2024).

« Qu'est-ce que l'écriture inclusive ? » (s.d.), Cité internationale de la langue française, URL : <https://www.cite-langue-francaise.fr/decouvrir/l-aventure-du-francais/qu-est-ce-que-l-ecriture-inclusive> (consulté le 1/03/2024).

f) ressources en ligne (dictionnaires, bases de données, catalogues) et bibliothèques numériques

Après le nom du document, on peut indiquer l'abréviation qui sera utilisée dans le texte pour se référer à la ressource.

Gallica, Bibliothèque nationale de France, URL : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop> (consulté le 1/03/2024).

Narodowy Korpus Języka Polskiego [NKJP], URL : <http://nkjp.pl/> (consulté le 1/03/2024).

Trésor de la langue française informatisé [TLFi], URL : <http://www.atilf.fr/tlfi> (consulté le 1/03/2024).

3. Sources des exemples/Corpus

Présenter les sources d'exemples et les corpus exploités par ordre alphabétique ou chronologique et leur affecter un titre conventionnel abrégé.

Placer au début de chaque entrée l'abréviation par laquelle cette référence sera présentée dans le corps de l'article.

Exemples :

Textes analysés (dans l'ordre alphabétique selon le nom de l'auteur) :

[TA 1] Duras M. (1958). *Moderato cantabile*. Paris : Éditions de Minuit.

[TA 2] Flaubert G. (1961). *Madame Bovary. Mœurs de province*. Paris : Éditions Garnier Frères.

[TA 3] Konwicki T. (1988). *Le complexe polonais*. Trad. H. Włodarczyk. Paris : P.O.F./Laffont.

Dictionnaires du corpus (dans l'ordre alphabétique selon le nom de l'éditeur) :

[AS] *Dictionnaire Assimil Kernerman polonais-français, français-polonais* (2009). Chennevières-sur-Marne : Assimil.

[BER] Zajac M. (s.d.). *Dictionnaire français-polonais, polonais-français*. Varsovie : Berlitz, Langenscheidt.

[BU] *Słownik francusko-polski, polsko-francuski* (2008). Warszawa : Buchmann.

[CA] Callier O. (1923 [1906]). *Dictionnaire de poche français-polonais et polonais-français*. 5^e éd. Leipzig : Otto Holtze's Nachfolger.

4. Autres consignes

Format : *.docx (les formats *.doc, *.odt, *.pdf ne sont PAS admis), Times New Roman 12 points, mise en page standard, interligne 1,5.

Les **prénoms et noms** mentionnés dans le corps de l'article s'écrivent en entier (ne pas utiliser d'initiales), par exemple : *Jean Racine, Witold Gombrowicz*. Si le nom se répète, indiquer ensuite seulement le nom (ex. : *Racine, Gombrowicz*).

Les **passages mis en évidence et les mots étrangers** sont en italique.

Ne pas utiliser d'autres formatages pour les mises en évidence (ex. : caractères gras ou soulignés, autres polices de caractères).

Citations : les citations brèves sont directement insérées dans le texte du paragraphe, entre guillemets, sans italique ; les citations de plus de trois lignes sont en caractères de 10 points, séparées du reste du texte par un saut de ligne avant et après la citation, sans guillemets, avec indication de la référence. Les auteurs sont priés de vérifier soigneusement leurs citations. Les éventuelles coupures dans les citations doivent être signalées par des points de suspension entre crochets [...].

En cas de citation en langue étrangère, insérer dans le corps de l'article la traduction de la citation dans la langue de l'article, et citer le texte original dans une note de bas de page. Lorsque la citation est traduite par l'auteur de l'article, signaler le fait sous la forme suivante, en utilisant les initiales de l'auteur : (trad. M.P.).

Exemples : numérotés en chiffres arabes entre parenthèses, en retrait de 1,25 cm, police de caractères de 10 points, suivis de leur référence entre crochets (voir ci-dessous la section *Sources des exemples/Corpus*) :

(1) Jeanne a bu du café. [TA 1 : 123]

Lorsqu'un exemple est dans une autre langue que celle de l'article, proposer une traduction entre parenthèses :

(2) Mike przyjechał samochodem (Mike est venu en voiture). [ZX : 128]

Notes de bas de page (notes explicatives) : police de caractères Times New Roman 10 points, interligne 1,5, terminées par un point. Placer la référence à la fin de la phrase, avant la ponctuation.

Illustrations (tableaux, graphiques, dessins, images) : en noir et blanc ou gamme de gris, insérées dans le texte, mais à joindre aussi sous forme de fichiers séparés. Elles doivent être numérotées et porter un titre.

Par exemple est abrégé sous la forme *par ex.*